

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET SAMBRE-AVESNOIS

# Une association pour fédérer et développer

► Bernard KRIEGER

**Ce COTESS, Conseil territorial de l'économie sociale et solidaire, serait le premier du genre dans la région.**

**E**n octobre à Aulnoye-Aymeries, dans des locaux des Papillons blancs, a été officiellement créé le COTESS Sambre-Avesnois (c'est-à-dire le Conseil territorial de l'économie sociale et solidaire), qui interviendra sur ce territoire du sud du département. Le président de la nouvelle association et le bureau ont été élus : Marc Goujard (président), Patrick Bataille et Henri Deshayes (vice-présidents), Claude Levêque (secrétaire général) et Claude Cochard (trésorier). Tous figurent, ou ont figuré, dans des structures à vocation sociale ou culturelle...

Ce COTESS, selon son président, serait le premier du genre dans la région. D'où une certaine valeur expérimentale.

Cette création est une retombée directe de l'intérêt que portent maintenant les institutions, et donc les politiques publiques, à ce secteur de l'économie aux contours complexes. Ses acteurs, grands et petits, sont en général rattachés à la CRESS (Chambre régionale de l'ESS) ou à l'APES (Acteurs pour une économie solidaire, dont dépendent un certain nombre de collectifs locaux), toutes deux basées à Lille.

**L'ESS et les politiques publiques.** Le Conseil régional et l'agglomération Maubeuge Val de Sambre, estimant que ce secteur était porteur d'emplois et devait donc être développé, ont décidé qu'il fallait une stratégie. La création du COTESS a été inspirée par cette volonté. Elle avait été précédée d'une étude diagnostic (d'un coût annoncé de 32 000 euros et cofinancée par les deux institutions), commandée à un cabinet lillois et validée en mai dernier, même si elle a engendré des débats parmi les acteurs de terrain. La conduite de la stratégie ESS dans l'arrondissement avait été au préalable confiée au groupement d'intérêt public Réussir en Sambre qui dépend de l'AMVS.

**Des emplois non délocalisables.** Dès que l'on reparle d'ESS se pose la question de sa définition. Un document, fruit direct de cette stratégie, l'éclaire en reprenant les expressions : "entreprendre autrement", "gouvernance démocratique", "liberté d'adhésion des membres", "utilité sociale, sociétale et environnementale", "logique de développement durable", "non lucrativité et juste répartition des excédents", "ancrage territorial"...

Marc Goujard ne veut pas opposer l'économie mar-



De gauche à droite : Dominique Delcroix (directeur délégué à la mission territoriale de développement de l'ESS), Patrick Bataille (vice-président de la nouvelle association), Marc Goujard (président) et Claude Cochard (trésorier).

chande, animée par le profit, et l'économie non marchande, porteuse d'autres valeurs. Il préfère parler de complémentarité, en estimant qu'il s'agit là d'une condition à ce développement souhaité de l'ESS.

Pour lui, ce secteur représente "des emplois non délocalisables, des services de proximité qui constituent une alternative à l'économie marchande, trop financiarisée, mais dont elle ne doit pas être coupée, au contraire". Il estime que l'intérêt des institutions est bon à prendre et rappelle que les structures de l'ESS n'échappent pas aux difficultés économiques. Officiellement, en Sambre-Avesnois, on l'évalue à 500 structures associatives (à plus de 90%), mutualistes, coopératives et entreprises solidaires. On y met aussi l'éducation populaire, l'insertion par l'économie, les services à la personne, l'accompagnement de projets... L'ensemble tota-

liserait 6 000 personnes, soit 10% de l'emploi local.

**Et maintenant ?** La machine institutionnelle est lancée. Marc Goujard souhaite à terme que l'ESS fasse son entrée dans le domaine consulaire au même titre que l'industrie, le commerce et l'artisanat, et qu'elle soit présente dans les instances professionnelles et décisionnelles. "Dans un premier temps, on va faire en sorte que les acteurs se rencontrent, travaillent ensemble", résume-t-il.

La stratégie institutionnelle prévoit, quant à elle, au travers de "fiches action" pour la période 2012-2014 : la création d'un observatoire, d'une plate-forme d'accompagnement, d'un laboratoire d'idées, d'une structure de financements, une "professionnalisation" des pratiques, un plan de formation des acteurs, la création d'un réseau...

Contact : 06 76 47 35 22.